

Autoportrait de l'autonomie du Bas-Saint-Laurent pour la fonction se vêtir

Rapport intermédiaire | FabRégion Bas-Saint-Laurent



Partenaires financiers:



Avertissement

Ce rapport concerne une première étape d'un projet plus large pour lequel les analyses et le vocabulaire ne sont pas encore nécessairement stabilisés. Dans l'esprit d'une recherche collaborative au service de la communauté, il vise à rendre accessibles rapidement les premières données produites et à soumettre des pistes de réflexion, sans attendre la fin du projet.

Les analyses et interprétations des données présentées ici sont donc amenées à évoluer, notamment en fonction des commentaires qui nous parviendront, entre autres, de vous.

Devenez co-producteurs de ce rapport en nous faisant parvenir vos remarques à : info@fabregionbsl.quebec.

Remerciements

Merci à Co-Éco, partenaire de FabRégion, qui a partagé les données de son portrait des textiles post-consommation des citoyen-ne-s du Bas-Saint-Laurent 2022.

Merci également à notre partenaire Synergie BSL qui nous a accompagné au courant de cet autoportrait en nous permettant d'approfondir notre compréhension des enjeux textiles du Bas-Saint-Laurent ainsi qu'à Marie-Pierre d'Aigle pour la liste détaillée des artistes pratiquant les métiers d'art textile au Bas-Saint-Laurent.

Auteur :

Vincent Tremblay – Agent de recherche au Laboratoire d'innovation ouverte de Rivière-du-Loup

Collaborateurs :

Steve Joncoux – Chercheur et chargé de projets au LLio

Maxime Saint-Denis – Chargée de projet en économie circulaire à Synergie BSL

Relecture :

Esther Grignard – Chargée de projet et de communication au LLio

Graphisme :

Katell Arnault de la Ménardière - Graphiste au LLio

Version du 2023-05-24

Table des matières

Avertissement	2
Remerciements	2
Table des matières	3
FabRégion Bas-Saint-Laurent en quelques mots	4
Lexiques	7
Introduction	8
Méthode de calcul	10
La production	10
La consommation	11
Enjeux et limites	12
L'autonomie théorique	13
Résultats : calcul de l'autonomie théorique	14
Autonomie théorique globale	14
Le cycle de vie des textiles neufs et post-consommation	15
Potentiel d'autonomie selon les types de fibres textiles	20
Détails sur les fibres qu'on retrouve dans la région	22
Les produits de nature animale pour se vêtir	23
Pistes de réflexion pour une autonomie réelle	25
Liste des artistes pratiquant les métiers d'art textile au Bas-Saint-Laurent	27

FabRégion Bas-Saint-Laurent en quelques mots

La pandémie des dernières années nous montre la nécessité de rapprocher les lieux de production et de consommation dans des circuits de proximité. De multiples initiatives sont déjà à l'œuvre dans le Bas-Saint-Laurent (BSL) pour favoriser une plus grande autonomie et une meilleure résilience de notre région afin de faire face aux crises. **Il est temps aujourd'hui de dépasser le stade des initiatives individuelles ou localisées pour faire un projet collectif partagé et porté par tous et toutes.** Cela implique d'abord de coordonner les différentes initiatives et la diversité des acteurs engagés dans le mouvement pour que tous travaillent dans le même sens et peut renforcer l'économie sur une base sociale et écologique. Le projet de FabRégion Bas-Saint-Laurent, coordonné par le Laboratoire en Innovation Ouverte (LLio) du Cégep de Rivière-du-Loup, est une réponse concrète à ce besoin.

Ce projet s'inscrit dans le réseau international de villes et de régions *FabCity*, dont l'objectif fondamental est de rendre les villes et territoires plus autonomes.

Vision de la FabRégion Bas-Saint-Laurent

En 2054, au moins 50 % des consommations pour se déplacer, se nourrir, se vêtir et se loger seront comblées par des productions et approvisionnements locaux durables.

Mission de la FabRégion Bas-Saint-Laurent

Cocréer une transition vers une autonomie régionale durable.

Objectifs opérationnels de la FabRégion Bas-Saint-Laurent

- Co-construire une **gouvernance partagée** à l'échelle régionale pour piloter la FabRégion Bas-Saint-Laurent.
- Réaliser un **portrait du taux d'autonomie** actuel pour définir les cibles réalistes à atteindre à court, moyen et long termes.
- **Stimuler le développement des projets** territoriaux pour accroître l'autonomie régionale.

Gouvernance de la FabRégion Bas-Saint-Laurent

- Un comité de pilotage a été formé; il rassemble des élu.e.s municipaux-ales, une équipe de recherche, des expertes et experts des quatre secteurs ainsi que des membres de la communauté.
- Les organismes, les citoyennes et citoyens seront appelé.e-s à apporter leur contribution dans des ateliers et des groupes de travail.

Financement

Des subventions du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) permettent de financer les trois premières années.

Enjeux méthodologiques des autoportraits

L'objectif initial de ce travail est de fournir des portraits accessibles et rapides à produire afin de pouvoir les mettre à jour régulièrement et ainsi les utiliser comme un tableau de suivi de la progression de l'autonomie vestimentaire du Bas-Saint-Laurent. De plus, nous partons du principe que de grandes tendances, même imprécises, sont suffisantes pour opérer les premiers choix stratégiques et donc passer rapidement à l'action. Des données plus précises pourront alors être produites, selon les besoins, en cours de route.

Les avantages :

- Relativement simple à produire;
- Facilite la mise à jour des données pour un suivi à long terme;
- Suffisant pour donner les grandes orientations d'action;

L'autoportrait est produit avec les acteur·trice·s du territoire pour assurer un transfert de méthodologie et une forte appropriation.

Les limites :

- Très peu de données sont régionalisées;
- L'accès aux données n'est pas toujours facile (selon les politiques des organisations);
- Peu de données en volume par rapport aux données économiques;
- Très peu de données sur la consommation par rapport à la production

Le portrait quantitatif du niveau d'autonomie régionale présenté ici est une première phase d'un projet plus large. Il servira à prioriser des filières stratégiques qui feront l'objet d'une analyse qualitative dans un second temps. En parallèle, l'équipe travaille sur un portrait des acteurs et des projets régionaux qui contribuent déjà à l'autonomie territoriale.

Les trois axes de l'autoportrait Fabrégion BSL

Portrait du niveau d'autonomie (chiffrer la production/consommation)	Portrait des filières (comprendre l'organisation de la production)	Portrait des acteurs et projets (connaître les acteurs et leur gouvernance)
<ul style="list-style-type: none"> • Mesurer le niveau d'autonomie productive régionale; • Identifier les filières stratégiques pour réfléchir aux actions à venir. 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser l'organisation des systèmes productifs locaux pour mesurer nos capacités productives régionales; • Identifier les leviers pour favoriser une meilleure autonomie productive régionale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les principaux acteurs régionaux; • Identifier les relations politiques et économiques entre les acteurs.

→ Coproduction des portraits avec les acteur·trice·s du territoire
 → Intégrer l'ensemble de ces données dans un diagnostic partagé pour orienter l'action

Lexiques

L'économie du vêtement	Fait référence à l'ensemble des interactions et échanges (les flux matériels, financiers, culturels) en lien avec les vêtements dans la région. L'utilisation de ce terme souhaite rendre compte de la complexité du système de production qui se cache derrière les vêtements que l'on porte.
Post-consommation	Les produits ayant terminé leur premier cycle de consommation. Les textiles post-consommation font ici référence aux textiles ayant été utilisés et ensuite envoyés, par des citoyen-ne-s, vers les friperies, les centres de tri et les écocentres.
Portrait Co-Éco et Synergie BSL (2023)	Le portrait des textiles post-consommation des citoyen-ne-s du Bas-Saint-Laurent 2022, réalisé par Co-éco en collaboration avec Synergie BSL, propose un état des lieux de la filière du textile post-consommation au Bas-Saint-Laurent réalisé à partir d'une enquête terrain. Ce portrait est notre principale source de données pour calculer l'autonomie théorique régionale. Consulter en ligne : https://co-eco.org/wp-content/uploads/2023/03/Portrait-des-textiles-postconsommation-des-citoyens-du-BSL_2022.pdf
Économie circulaire ¹	L'économie circulaire est une théorie économique qui peut être décrite comme une « approche systémique de la durabilité » (Aurez et Georgeault, 2019). La stratégie des 3R (réduire, réutiliser, recycler) est le principe fondateur de l'économie circulaire. Au Québec, c'est la définition du Pôle québécois de concertation sur l'économie circulaire qui est retenu par les institutions et les acteur-trice-s sur le terrain : « un système de production, d'échange et de consommation visant à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, dans une logique circulaire, tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités » (Tiré du CTTÉI, 2021 : 8).

¹Bourdin, S., & Maillefert, M. (2020). « Introduction : L'économie circulaire : modes de gouvernance et développement territorial » *Natures Sciences Sociétés*, vol. 28, no 2, p. 101-107

Centre de transfert technologique en écologie industrielle (CTTÉI). (2021). Recueil de synergies - Symbioses industrielles. 46 pages, en ligne : <https://www.cttei.com/recueil-de-synergies-2021/>

Corvellec, H., A.-F. Stowell, N. Johansson. (2021). « Critiques of the circular economy » *Journal of Industrial Ecology*, vol. 26, no 2, p. 421-432

Geldron, A. (2014). *Fiche technique. Économie circulaire : notions*. Anger : ADEME, 10 p.

Ellen MacArthur Foundation (2015). *Growth within : a circular economy vision for a competitive Europe*, McKinsey Center for Business and Environment, 98, p.

Kirchherr, J., D. Reike, et M. Hekkert. (2017). « Conceptualizing the circular economy: An analysis of 114 definitions » *Resour. Conserv. Recycl.* no 127, p. 221-232

Introduction

Calculer l'autonomie du Bas-Saint-Laurent pour se vêtir peut à première vue sembler une proposition osée. Le territoire Bas-Laurentien n'a effectivement pas les ressources et les installations nécessaires à la production des matières premières traditionnellement utilisées pour la fabrication de vêtements, soit le pétrole pour tout ce qui est synthétique (polyester, acrylique, lycra...) et le coton pour la majorité des vêtements à base de produits végétaux. Du côté de la transformation (de la fibre jusqu'au vêtement) – une autre dimension essentielle de l'autonomie –, nous ne sommes guère plus avancés, car la fabrication de vêtements au Bas-Saint-Laurent est anecdotique avec seulement quatre entreprises de fabrication de vêtements (SCIAN 315) qui sont soit hyperspécialisées, soit artisanales, avec une production quantitativement trop faible pour apparaître dans le calcul de l'autonomie².

Cette absence de production locale s'explique par une économie du vêtement dépendante d'une industrie textile hautement industrialisée et mondialisée avec des taux de consommation extrêmement élevés dans les pays du G20, dont le Canada fait partie. Aujourd'hui, la quasi-totalité de nos vêtements est importée : la Chine, les États-Unis, l'Inde et le Bangladesh sont à ce jour les principaux pays exportateurs³.

Économie du vêtement et justice environnementale

L'industrie mondiale du vêtement, selon les travaux de la Fondation Ellen MacArthur (2017), est par ailleurs parmi les plus destructrices pour l'environnement. La cause : une augmentation drastique de la consommation linéaire liée au phénomène de la *fast-fashion* dans les pays du G20⁴. Comme énoncé dans le rapport *Unfit, Unfair, Unfashionable : Resizing Fashion for a Fair Consumption Space* (2022), pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris sur les changements climatiques, les pays du G20 doivent réduire leur empreinte environnementale en lien avec l'industrie du vêtement de 60 % d'ici 2030⁵. Ceci dit, les conséquences de cette consommation sont loin d'être réparties équitablement sur les territoires. Avec l'économie du vêtement comme elle se présente aujourd'hui, ce sont les pays producteurs – majoritairement des pays du Sud dont les normes environnementales sont moins strictes et la main-d'œuvre moins dispendieuse – qui sont les plus touchés par les externalités environnementales et sociales négatives de la *fast-fashion*⁶.

Les impacts de notre consommation au Bas-Saint-Laurent, particulièrement pour le secteur se vêtir, se répercutent ainsi bien au-delà de notre territoire. La *fast-fashion* est certes un comportement local,

² CSMO Textile. (2022). « Entreprise » en ligne : <https://www.csmotextile.qc.ca/entreprises/>

Il y a également les 60 cercles des fermières de la région ainsi que les artisanes et artisans textiles qui contribuent à la transmission de savoir-faire variés en plus d'offrir des produits artisanaux de haute qualité. Mais encore, l'aspect quantitatif de ce portrait ne permet pas de rendre compte de leurs contributions

³ CSMO Textile (2020). « Diagnostic sectoriel de l'industrie textile au QUébec 2020 » en ligne (p. 13) :

https://www.csmotextile.qc.ca/wp-content/uploads/2020/06/Diagnostic_sectoriel_2020_version_integrale.pdf

⁴ Fondation Ellen MacArthur (2017). *A New Textiles Economy : Redesigning fashion's future*. En ligne :

<https://ellenmacarthurfoundation.org/a-new-textiles-economy>

⁵ Coscieme, L., Akenji, L., Latva-Hakuni, E., Vladimirova, K., Niinimäki, K., Henninger, C., Joyner-Martinez, C., Nielsen, K., Iran, S. and D'Itria, E. (2022). « Unfit, Unfair, Unfashionable: Resizing Fashion for a Fair Consumption Space » Hot or Cool Institute, Berlin.

⁶ Le Sud Global est une expression qui fait référence aux États non occidentaux qui sont les « principales victimes des effets néfastes de la mondialisation ». Pour en savoir plus, consulter l'article ici :

https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/10/26/le-sud-global-cet-ensemble-heterogene-de-pays-non-alignes_6147333_3232.html

mais il serait réducteur de ne le voir que sous cet angle, car dans un contexte de globalisation, les réalités locales évoluent constamment au travers des flux culturels, politiques, économiques et sociaux extérieurs.

Ces considérations impliquent de penser la transition vers une autonomie textile durable au Bas-Saint-Laurent selon une perspective de solidarité internationale⁷ dans l'optique d'augmenter l'autonomie des pays producteurs jusqu'à retrouver des rapports équilibrés, car « l'échelle régionale à laquelle nous travaillons constitue un espace de référence privilégié, connecté avec les régions voisines et ouvert sur le monde et en aucun cas une limite stricte »⁸.

Considérant le flux constant de textiles importés, ainsi que l'absence d'infrastructures de production régionale, l'hypothèse selon laquelle notre autonomie passerait par une réutilisation des textiles importés, dans une logique d'économie circulaire, semble à la fois être la plus plausible et la plus juste dans une perspective de solidarité internationale. Publiée en avril 2023, l'enquête de nos partenaires Co-Éco Bas-Saint-Laurent et Synergie BSL sur les textiles post-consommation au Bas-Saint-Laurent arrive à point pour corroborer notre intuition : l'économie circulaire des matières textiles post-consommation est l'avenue incontournable pour une autonomie régionale⁹.

Structure et objectifs du rapport

À partir des considérations rapportées plus haut, et après une description de la méthodologie, les résultats de ce portrait se divisent en deux grandes sections qui traduisent chacune un objectif spécifique. La première section des résultats s'intéresse à l'autonomie théorique régionale selon les paramètres régionaux actuels; elle se décline en deux sous-sections. La première sur l'*Autonomie théorique globale*, consiste à présenter les résultats de l'autonomie théorique actuelle qui repose exclusivement sur les textiles post-consommation prêts à consommer (c'est-à-dire qui ne passent pas par une opération de recyclage). La seconde sous-section *Le cycle de vie des textiles neufs et post-consommation* présente les détails sur les flux de textiles internes à la région, de façon à mettre en évidence les besoins de circularité dans l'économie du vêtement régionale.

Dans la deuxième section des résultats *Potentiel d'autonomie selon les types de fibres textiles*, il sera question d'identifier si notre consommation actuelle est en phase avec les fibres ayant un potentiel de production locale selon des limites biogéographiques de notre territoire. Il s'agit donc de spéculation sur des sources de productions potentielles, plutôt qu'un réel calcul de l'autonomie régionale. Enfin, avec ces résultats en main, le rapport se conclut par une série de recommandations pour les actions futures en vue d'une autonomie réelle ainsi qu'une liste des artistes pratiquant les métiers d'art textile au Bas-Saint-Laurent.

⁷ Notre partenaire le Carrefour international bas-laurentien pour l'engagement social (CIBLES) est un organisme à but non lucratif dont la mission est l'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire organise des activités d'organisation populaire sur le sujet. Le CIBLES, en ligne : <https://cibles.org/>

⁸ FabRégion BSL (2023). « L'autonomie régionale, tel que vue par FabRégion Bas-Saint-Laurent » en ligne (s.p.) : <https://fabregionbsl.quebec/autonomie-regionale-tel-que-vue-par-fabregion-bas-saint-laurent/?fbclid=IwAR0Kz3IXIIP6poI0ODN4ZWjllBZH7tsH6pMqA-ydTuK05u7o7kddyCtBHR0>

⁹ Tavernier, S., Morneau, S. et Ouellet, M. (2022). « Portrait des textiles postconsommation des citoyen-ne-s du Bas-Saint-Laurent » Collectivité écologique Bas-Saint-Laurent (Co-Éco), en ligne : https://co-eco.org/wp-content/uploads/2023/03/Portrait-des-textiles-postconsommation-des-citoyen-ne-s-du-BSL_2022.pdf

Méthode de calcul

La production

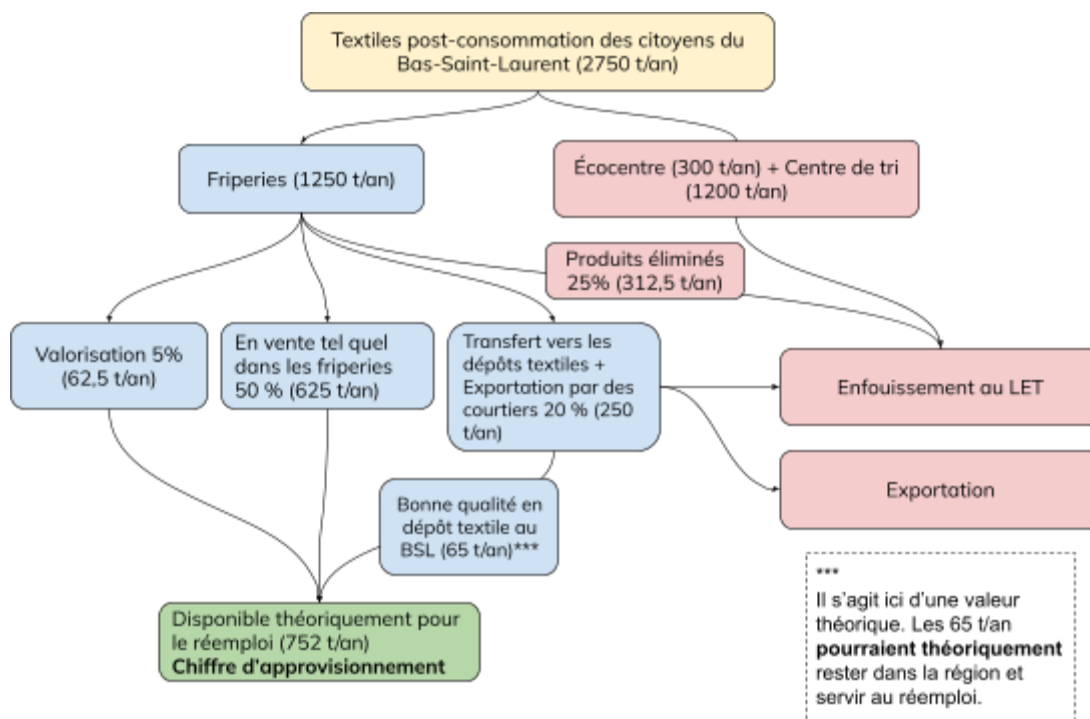
Ce portrait a pour point de départ la prémisse que la région ne possède pas d'infrastructure industrielle de production de vêtements non spécialisés, et que les textiles de seconde vie correspondent à une source d'approvisionnement textile prête à consommer. Le terme « production » sera remplacé par « approvisionnement » lorsqu'on fera référence au stock de textiles post-consommation, car ce dernier reflète notre situation régionale avec plus de justesse. Le calcul de la « production » dans l'autoportrait se vêtir se base ainsi sur le *Portrait des textiles post-consommations des citoyen-ne-s du Bas-Saint-Laurent* réalisé par nos partenaires [Co-Éco Bas-Saint-Laurent](#) et [Synergie BSL](#) au courant de l'année 2022. **Autrement dit, l'approvisionnement régional en vêtements, textiles maison et accessoires textiles dépend aujourd'hui des produits post-consommation provenant de la consommation citoyenne en circulation dans la région.**

Approvisionnement en produits post-consommation

Les données quantitatives et qualitatives rapportées dans le portrait de Co-Éco et Synergie BSL (2023) ont été produites en rencontrant les acteurs de 21 friperies, de deux dépôts textiles, de 14 écocentres, de deux centres de tri et de quatre lieux d'enfouissement technique (LET) de la région. En bref, on peut lire à la page 8 que les citoyen-ne-s du Bas-Saint-Laurent génèrent approximativement 2750 tonnes de textiles, dont 1250 tonnes sont récupérées par les friperies et 1500 sont directement destinés à l'élimination (enfouissement) en transitant par les écocentres et centres de tri. Il sera vu plus loin qu'il y a également une part de textile qui n'est pas quantifiée et se ramasse directement aux sites d'enfouissement.

Parmi les 1250 tonnes qui se retrouvent en friperie, environ 310 tonnes sont envoyées au LET pour l'élimination (pour divers facteurs comme la qualité ou la saisonnalité d'un produit), 62 tonnes sont valorisées par la transformation en guenille ou par le surcyclage (c'est-à-dire la transformation d'un déchet en produit à valeur ajoutée) et 250 tonnes sont transférées en dépôts textiles ou directement en dehors du Bas-Saint-Laurent. Ce sont 130 tonnes qui vont vers les deux dépôts textiles de la région et 100 tonnes à l'extérieur de la région par des courtiers d'exportation. Toujours dans le portrait de Co-Éco et Synergie BSL, les résultats montrent que la moitié des produits qui se retrouvent dans les dépôts textiles ne sont pas d'une qualité suffisante à la consommation. Il y a approximativement 65 tonnes dans les dépôts textiles qui pourraient être consommés, mais qui seront ultimement renvoyés vers la région de Montréal.

Figure 1. Écoulement des produits post-consommation vers un potentiel l'approvisionnement



En bref, tel qu'illustré dans la figure 1, notre chiffre d'approvisionnement théorique régional est de 752 tonnes de textiles (produits en friperies + le potentiel dans les dépôts + transformation en accessoires). Ce chiffre renvoie aux vêtements et accessoires d'une qualité suffisante à la consommation au Bas-Saint-Laurent, qui sont en circulation ou qui pourraient l'être.

Production de fibres locales

La section *Potentiel d'autonomie selon les types de fibres textiles*, fera état de notre production de fibres locales comme la laine, le lin, l'asclépiade et le chanvre. Mais cette production n'en est pas vraiment une, car ces fibres restent un potentiel « dans les champs », c'est-à-dire qu'elles sont à l'état de culture et ne sont pas transformées localement en fibres. Un calcul théorique prenant en compte le rendement *tonnage récolté / tonnage de fibres produites*, selon les spécificités de chacune des cultures, peut être réalisé pour estimer l'équivalence en fibres issues de la première transformation.

Rendement de la première transformation d'agromatériaux : tonnage récolté / tonnage de fibres produites	
Laine de brebis	Le rendement dépend du taux d'impureté dans la laine (saleté, fumier...) et de la qualité de la toison qui est susceptible de grandes variations selon les conditions de l'élevage ¹⁰ .
Lin	Approximativement 20% du tonnage récolté au champ peut servir de fibre textile. Le reste correspond aux graines et à la paille. Ce chiffre est susceptible de changer selon les récoltes ¹¹ .
Chanvre	Pour une culture de la fibre de chanvre, approximativement 20% du tonnage récolté pourra servir de fibre textile ¹² .
Asclépiade	Le rendement en tonnage (follicule / fibre) est d'environ 20%. La technologie est toutefois encore en évolution avec le potentiel d'améliorer ce rendement. ¹³

La consommation

Un défi pour le calcul de la consommation est de délimiter le secteur textile. Les produits de l'industrie du textile sont en effet très diversifiés et utilisés dans 12 secteurs industriels qui touchent à toutes les sphères productives de la société : agriculture, construction, emballage, environnement, génie civil et industriel, médecine, mobilier, protection, sport, transport et vêtement¹⁴. Évaluer la consommation régionale pour les 12 secteurs de l'industrie nous ferait dévier de notre mission qui souhaite évaluer l'autonomie pour se *vêtir*. Nous avons donc opté pour les secteurs spécifiques du vêtement (vêtements usuels, uniformes scolaires, vêtements de travail, par exemple) et du textile mobilier/maison (draps et couettes, linge de table, serviettes, tissus de mobiliers, notamment). Pour être en phase avec nos sources de données, ce choix repose également sur ce qu'on trouve comme catégories textiles dans l'enquête sur les textiles post-consommation et dans le rapport du collectif MUTREC (2020) et de Co-Éco et Synergie BSL (2023).

¹⁰ Fédération canadienne du mouton (2008). *La production lainière au Canada*. En ligne : <https://www.premier-choix.ca/medias/WoolManualFrench.pdf>

¹¹ Entretien avec des producteurs. Article en ligne : "Le lin de la Métis, matériau du futur?" Dans le *Mouton Noir*, par Rémy Bourdillon (2021/07) : <https://www.moutonnoir.com/2021/07/le-lin-de-la-mitis-materiau-du-futur/>

¹² Girouard, P., Mehdi, B. et Samson, R. (1999). Le chanvre industriel au Québec : un guide de production. *Ressource efficient agricultural production (REAP)* - Canada, en ligne : https://www.reap-canada.com/online_library/agri_fibres_forestry/4%20Le%20Chanvre.pdf

¹³ Information fournie par la coopérative Monark qui regroupe les producteurs d'asclépiade au Québec : <https://coopmonark.com/>

¹⁴ Les 12 sous-secteurs de l'industrie textile par le CSMO Textile, en ligne : <https://www.csmotextile.qc.ca/lindustrie-textile/>

Le calcul de la consommation, comme pour les autres secteurs d'activité auxquels s'intéresse FabRégion, est rendu très difficile par l'absence de données régionales. Le chiffre de consommation, qui sera calculé ici en tonne (T), est ainsi basé sur le rapport Circularité de l'industrie textile au Québec : un débouché pour les mal-aimés (2020), réalisé entre autres par le collectif le Centre de transfert technologique en écologie industrielle (CTTÉI) et VestechPro, tous deux membres du collectif MUTREC¹⁵. En partant du postulat que les habitudes de consommation du Bas-Saint-Laurent se situent dans la moyenne québécoise, nous avons rapporté leur donnée « consommation par habitant-e » à l'échelle du Bas-Saint-Laurent en la multipliant par la population de la région (199 097 en 2022)¹⁶. Selon les chiffres qu'on trouve dans le rapport, la consommation de textiles neufs pour se vêtir serait de 27.2 kg/an par habitant-e¹⁷ ce qui correspond à 5 415 tonnes par an pour la région.

Cette méthode ne prend cependant pas en compte la consommation de textiles usagés qui est une pratique répandue au Bas-Saint-Laurent qui compte pas moins de 38 friperies. Pour incorporer cette sphère importante de la consommation, il faut donc ajouter aux 5 415 tonnes de textiles neufs les 625 tonnes vendues par année dans les friperies de la région, tel que rapporté dans le rapport de Co-Éco et Synergie BSL (2023) sur les textiles post-consommation au Bas-Saint-Laurent¹⁸. **Cet ajout porte la consommation régionale totale (usagé + neuf) à 6 040 tonnes, soit 33,3 kg/an par habitant.**

Enjeux et limites

L'autoportrait se vêtir possède certaines limites. La première concerne le calcul de la production et son incapacité à rendre compte quantitativement du travail réalisé par les nombreux et nombreuses artistes textiles en activité dans la région. Leur production, non négligeable tant en termes de savoir-faire (fabrication, transformation, matières premières alternatives...) que de produits artisanaux en circulation, est impossible à catégoriser selon les grandes lignes de ce portrait. Nous avons toutefois jugé indispensable de les inclure dans ce portrait. Une liste détaillée des artistes textiles de la région, gracieuseté de Marie-Pierre D'aigle et des Métiers d'art Bas-Saint-Laurent, a ainsi été ajoutée la fin du rapport¹⁹. L'autoportrait est également incapable de rendre compte de la production et du savoir-faire des Cercles de Fermières de la région. Le Bas-Saint-Laurent compte plus de 60 Cercles de Fermières, regroupant approximativement 2600 personnes, qui produisent activement des vêtements, textiles maison et accessoires pour leur communauté en plus de partager des connaissances et du savoir-faire en tissage, tricot, broderie et couture²⁰.

¹⁵ Beaulieu, J., C. Maheux-Picard et M.-C. Mercier. (2020). « Circularité de l'industrie textile au Québec. Des débouchés pour les mal-aimés. » p. 07, en ligne : <http://mutrec.ca/portfolio/un-rapport-pour-faire-avancer-la-circularite-des-textiles-au-quebec/>

¹⁶ La population du Bas-Saint-Laurent, selon les données de l'Institut de la statistique du Québec de 2022, est de 199 097 habitants. En ligne : <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/publication/bas-saint-laurent-2022-panorama>

¹⁷ Le rapport rapporte qu'au Québec ce sont 343 000 tonnes de textiles neufs qui sont consommés par année. Sur ce chiffre, 68% est destinés au consommateur et 32% au secteur institutionnel, commercial et industriel (ICI). Pour notre calcul d'autonomie qui s'intéresse à la consommation de vêtement, nous avons retenu uniquement le 68% destinées aux consommateurs pour calculer le 27,2 kg/habitant au Bas-Saint-Laurent.

¹⁸ Tavernier, S., Morneau, S. et Ouellet, M. (2022). « Portrait des textiles postconsommation des citoyen-ne-s du Bas-Saint-Laurent » Collectivité écologique Bas-Saint-Laurent (Co-Éco), p. 8-9, en ligne : https://co-eco.org/wp-content/uploads/2023/03/Portrait-des-textiles-postconsommation-des-citoyen-ne-s-du-BSL_2022.pdf

¹⁹ Métier d'art Bas-Saint-Laurent est l'organisation qui regroupe les artistes au BSL, en ligne : <https://www.metiersdartbsl.com/>

²⁰ Les cercles de Fermières du Québec (2020). « Les CFQ en 20 cartes postales » en ligne : <https://cfa.gc.ca/cartes-postales/>

Une seconde limite se trouve dans l'exercice de caractérisation utilisé dans la section sur le potentiel d'autonomie selon les types de fibres. D'abord, la subjectivité incontournable que requiert l'exercice de classer les vêtements par « qualité » pose problème, car la qualité minimale requise pour le port d'un vêtement varie d'une personne à l'autre. Ensuite, le calcul de l'autonomie sur la base d'un poids pose une autre difficulté pour la caractérisation, car les pourcentages relevés pour chacune des catégories réfèrent aux nombres de pièces de vêtements et non au poids que ce nombre de pièces représente. Le calcul a ainsi été réalisé comme si tous les morceaux de vêtement avaient le même poids.

Malgré les limites nommées ci-dessus, nous pensons que les données sur l'approvisionnement et la consommation sont très révélatrices de l'état du marché et répondent à l'objectif du portrait qui consiste à orienter les actions futures. Cet autoportrait fait état d'une autonomie théorique et, malgré ses limites, réussit à montrer une tendance structurelle qui dépasse les comportements individuels de consommation.

L'autonomie théorique

À partir des considérations rapportées ci-dessus, le présent portrait effectue un calcul de l'autonomie qui met en relation notre chiffre d'approvisionnement (nombre de tonnes de textile post-consommation en circulation et prêt à l'usage au Bas-Saint-Laurent), avec notre chiffre de *consommation* (nombre de tonnes de textiles consommés dans la région). Cette approche est celle qui correspond le mieux à nos critères de simplicité et de reproductibilité. Le pourcentage d'autonomie textile auquel nous arrivons avec le rapport approvisionnement/consommation présente une *autonomie théorique* de la sphère productive²¹. **Nous avons retenu l'expression d'autonomie théorique, plutôt que celle d'autosuffisance, pour rappeler aux lecteurs et lectrices que les chiffres présentés font état d'une autonomie potentielle et non de ce qui est réellement consommé par la population bas-laurentienne.** Le choix de calculer une « autonomie théorique » a également pour objectif de rappeler que la réalisation de ce potentiel sous-tend des enjeux économiques et politiques qui influencent notre culture et nos habitudes de consommation. Cela est particulièrement vrai pour le secteur textile qui, dans son état actuel, est largement dépendant des paramètres d'une industrie mondialisée. Cette approche a donc pour but de dépasser les seuls facteurs de la technique et des habitudes de consommation individuelles auxquels se résume trop souvent le discours sur l'autonomie.

²¹ Pour en savoir plus sur les autres dimensions de l'autonomie, notamment l'augmentation du pouvoir d'agir des communautés locales et l'*empowerment* des populations dans leur participation aux processus d'autodéfinition d'un futur commun, voir FabRégion BSL (2023). « L'autonomie régionale, tel que vue par FabRégion Bas-Saint-Laurent » en ligne : <https://fabregionbsl.quebec/autonomie-regionale-tel-que-vue-par-fabregion-bas-saint-laurent/?fbclid=IwAR0Kz3IXIIP6poJ0ODN4ZWjllBZH7tsH6pMgA-ydTuK05u7o7kddyCtBHR0>

Résultats : calcul de l'autonomie théorique

Autonomie théorique globale

Le calcul de notre autonomie théorique régionale selon les deux sources de produits textiles, c'est-à-dire les textiles neufs et les textiles usagés, tel que présenté dans le tableau 1 ci-dessous, montre que notre autonomie théorique est de **12,5 %**. Ce pourcentage est basé sur le tonnage de vêtements, textiles maison et accessoires textiles de seconde vie jugés de bonne qualité, disponibles dans les friperies et dépôts textiles de la région selon les données *Portrait des textiles postconsommation des citoyen-ne-s du Bas-Saint-Laurent* de Co-Éco et Synergie BSL (2022).

On remarque déjà une asymétrie importante entre la consommation de produits dans les friperies et la consommation de produits neufs. Cette dernière est approximativement 8,5 fois supérieure à la consommation de produits post-consommation. **Ce déséquilibre est pour le moins inquiétant considérant que notre production de vêtements neufs, tant en termes de matière première que de transformation, se chiffre à zéro.**

Tableau 1. Synthèse de l'autonomie théorique des différentes sources de vêtements (T) au Bas-Saint-Laurent

Sous secteurs	Conso. (T) ²²	Prod. (T) ²³	Autonomie (%)	Part de la conso.	Part de la prod.
Post-consommation (tous matériels confondus)	625	752	120,4 %	10,3 %	100%
Produits neufs (fibres naturelles, synthétiques et animales)	5415	0	0%	89,7%	0%
Total	6040	752	12,5 %	100%	100%

À partir de ces données, il est pour le moins évident que l'autonomie doit aujourd'hui passer par la réutilisation, la récupération et la réparation des produits textiles de seconde main qui représentent 100 % de notre approvisionnement contre seulement 10,3 % de notre consommation. On peut cependant remarquer qu'il n'y a pas beaucoup de marge de manœuvre entre ce qu'on consomme en textile usagé (625 tonnes) et notre approvisionnement de ceux-ci (752 tonnes). Dans ces circonstances, si les friperies avaient l'espace, les ressources humaines, financières et matérielles nécessaires pour mettre en vente la totalité du 752 tonnes – et éviter l'exportation –, il faudrait une consommation d'environ 1500 tonnes par an de produits textiles de seconde main pour atteindre 50 % d'autonomie pour se vêtir. Ce chiffre de référence représente une baisse de la consommation d'approximativement

²² Voir la sous-section « consommation » de ce portrait

²³ Voir la sous-section « production » de ce portrait

75 % par rapport aux 6040 tonnes actuelles consommées en produits neufs et post-consommation. Autrement dit, avec l'état du marché de l'économie circulaire des textiles aujourd'hui, il faudrait un effort collectif où tout le monde achète uniquement un item sur quatre, en priorisant systématiquement les produits usagés, pour atteindre le 50 % d'autonomie. Cette réduction de la consommation à la hauteur de 75 % permet par ailleurs d'atteindre le 60 % de réduction nécessaire pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris sur les changements climatiques, tel que rapporté dans le rapport acclamé *Unfit, Unfair, Unfashionable : Resizing Fashion for a Fair Consumption Space* (2022). Dans un tel scénario, les parts de la consommation seraient réparties moitié/moitié entre le neuf et l'usagé.

Mais une question reste entière : ne serait-il pas possible de trouver un juste équilibre entre la réduction de la consommation et une hausse de la l'approvisionnement dans une perspective d'économie circulaire? Car l'analyse de l'autonomie théorique selon les deux sources de textiles permet également de constater qu'il y a beaucoup plus de textiles neufs achetés chaque année que de textiles remis dans le marché de la post-consommation. **Pour 5415 tonnes de produits neufs achetés, il n'y a que 625 tonnes (approximativement 10%) qui se frayent un chemin vers une deuxième vie.** Les autres, nous le verrons plus loin, sont soit en accumulation dans les ménages, éliminés, surecyclés ou exportés. Ce constat nous invite à creuser davantage sur ce qu'il advient des 5415 tonnes estimées de textiles neufs achetés annuellement dans la région.

Le cycle de vie des textiles neufs et post-consommation

Comme en fait état le portrait de Co-Éco et Synergie BSL (2023), les 625 tonnes disponibles en post-consommation dans les friperies représentent approximativement 23 % de ce qui est généré par les citoyen-ne-s de la région : soit 2750 tonnes de vêtements, textiles maison et accessoires qui transitent dans les friperies, les dépôts textiles, les centres de tri ou les écocentres. Plus précisément, 66 % de ces 2750 tonnes sont éliminées par l'enfouissement, 9 % sont transférées en dehors de la région, 2 % sont valorisées en guenilles ou autres produits et 23 % se retrouvent dans les friperies pour la vente.

Le *tableau 2* présente la répartition des textiles post-consommation générés par les citoyen-ne-s du Bas-Saint-Laurent ainsi que des commentaires pour rendre compte de l'aspect qualitatif des données récoltées par Co-Éco et Synergie BSL (2023).

Tableau 2. Destinations des textiles post-consommation au Bas-Saint-Laurent²⁴

Les destinations des textiles post-consommation	Quantités (T)	Pourcentage (%)	Commentaires
Éliminé (enfouissement)	1816,5	66 %	<p>Tous ces textiles se ramassent initialement dans les centres de tri (1200 tonnes) et les écocentres (300 tonnes), avant d'être envoyés dans l'un des quatre LET de la région. Il importe de noter ici que les vêtements, textiles maison et accessoires textiles ne figurent pas parmi les matières acceptées par les centres de tri et les écocentres. Pour éviter l'élimination, il y a donc un travail à faire en amont, par les citoyen-ne-s, de façon à envoyer les textiles là où ils peuvent être récupérés.</p> <p>Aux 1500 tonnes destinées directement à l'enfouissement parce qu'elles sont envoyées au mauvais lieu de récupération, un maigre 3 % de ce qui se ramasse dans les dépôts textiles est envoyé à l'élimination. À cela s'ajoute 25 % de ce qui est récupéré par les friperies, soit 312,5 tonnes.</p>
Transféré à l'extérieur de la région avec passage en dépôt textile	126	4,6 %	<p>10 % de ce qui est récupéré par les friperies (1250 tonnes) est transféré vers un des deux dépôts textiles de la région. Uniquement un de ces dépôts effectue un tri, ce qui explique qu'uniquement 3 % des 125 tonnes sont considérées comme prêtes pour l'élimination.</p> <p>Les dépôts textiles du Bas-Saint-Laurent exportent les produits vers des centres de tri textile du Grand Montréal.</p> <p>La caractérisation de Co-Éco et Synergie BSL a montré que la qualité des produits qui se retrouve en dépôts textiles est moindre que ce qui se trouve en friperie.</p>

²⁴ À partir des données de du portrait de Co-Éco et Synergie BSL (2023)

Transféré directement des friperies vers l'extérieur de la région par des courtiers d'exportation	120	4,4 %	Les courtiers d'exportation envoient les textiles à l'extérieur du Québec ou du Canada.
Valorisé en produits à valeur ajoutée par les friperies ou autres organismes	62,5	2 %	5 % de ce qui se retrouve en friperie est valorisé à l'interne ou par des organismes externes. Le manque de bénévoles dans les friperies est l'un des principaux freins à la valorisation. La valorisation va de la transformation minimale (faire des guenilles) à la transformation complexe en accessoires (par exemple, fabriquer des sacs à bandoulière).
Disponible à la consommation	625	23 %	Sur les 1250 tonnes de textiles qui entrent dans les 38 friperies de la région, c'est la moitié qui est mise à l'étalage et éventuellement vendue.
Total	2750	100 %	

Les 2750 tonnes de textile post-consommation rapportées dans l'enquête de Co-Éco et Synergie BSL représentent environ la moitié du 5415 tonnes de textiles neufs achetés par an. Il y a donc une balance de 2665 tonnes (5415 T - 2750 T) entre ce qui est consommé et ce qui est généré en post-consommation. La caractérisation des matières résiduelles effectuée par Recyc-Québec entre 2015 et 2018 peut expliquer en partie cette balance : selon leurs données, les Québécois-es rejettent une moyenne annuelle de 9 kg de textile en déchets qui vont directement être ramassés par les municipalités et éliminés au LET²⁵. À l'échelle de la région, cela équivaut à près de 1800 tonnes de produits textiles.

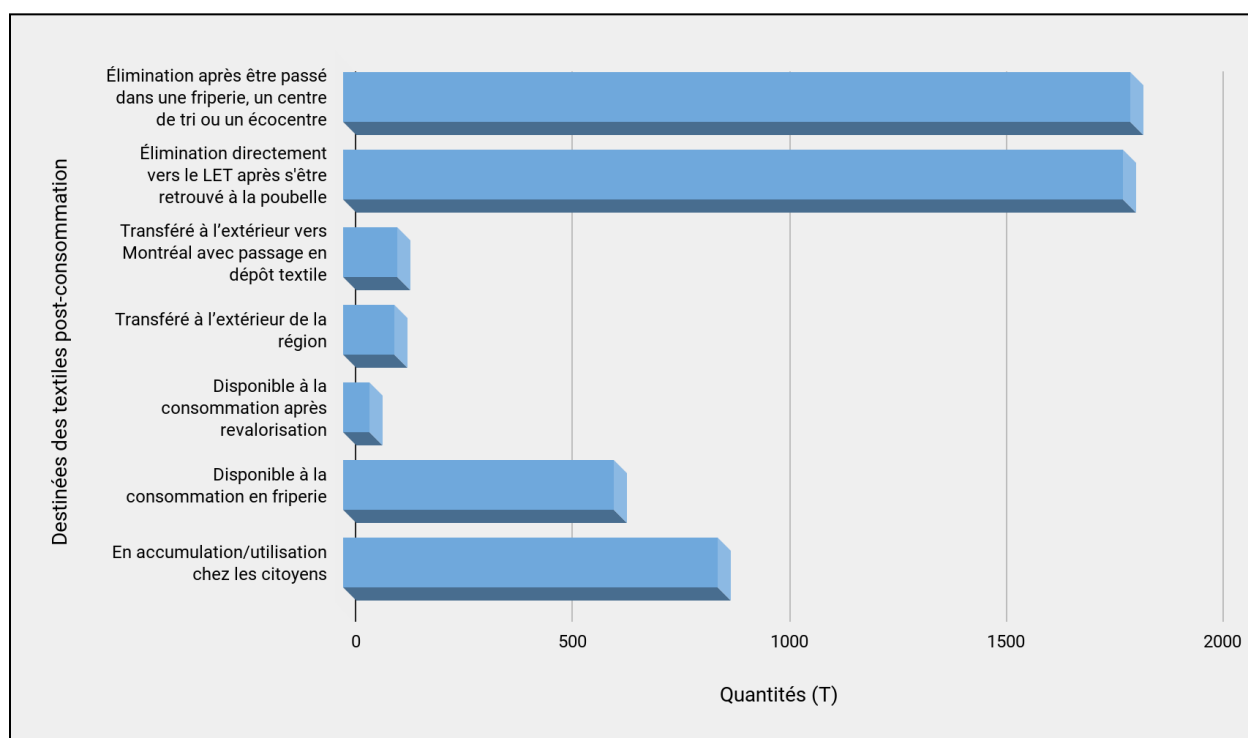
Notre hypothèse, pour les quelques 865 tonnes restantes, qui ne se ramassent ni à la poubelle ni dans un espace de transition, est que beaucoup de produits textiles sont soit 1) accumulés dans les maisons (par exemple les rideaux, les draps, les tapis, mais aussi tous les vêtements qui dorment dans les garde-robes), ou 2) valorisés par les citoyen-ne-s eux-mêmes par des transformations (guenilles) et des échanges ou réparations qui ne passent pas par les friperies. On parle alors d'approximativement 4 kg/habitant-e/an. Il convient ici de noter qu'il y a également une marge d'erreur entre l'estimation du chiffre de consommation (27.2 kg/an de textiles neufs par

²⁵ Recyc-Québec et Éco entreprise Québec (2021) *Caractérisation des matières résiduelles du secteur municipal 2015-2018. Rapport final*, en ligne (p. 14): <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/caracterisation-secteur-municipal-2015-2018.pdf>

habitant·e) et les données prélevées dans les caractérisations par Recyc-Québec (2021) et Co-Éco et Synergie BSL (2023) qui sont également des estimations par extrapolation.

Les figures 2 et 3 ci-dessous mettent en rapport de façon hypothétique les textiles citoyen·ne·s générés (c'est-à-dire dont ils se débarrassent, que ce soit vers les fripes, les centres de tri ou dans le bac poubelle), avec les textiles citoyen·ne·s effectivement consommés. Ils mettent en évidence, avec leur nombre de tonnes, les différentes trajectoires des produits textiles dans la région : 1) éliminés après s'être retrouvés en friperie, dans un centre de tri ou dans un écocentre; 2) éliminés directement après avoir été mis à la poubelle; 3) transférés vers Montréal après être passés dans un dépôt textile de la région; 4) transférés à l'extérieur du Québec ou du Canada; 5) disponibles à la consommation après avoir été valorisés par les friperies ou autres organismes; 6) disponibles à la consommation dans les friperies; 7) en accumulation/utilisation chez les citoyen·ne·s.

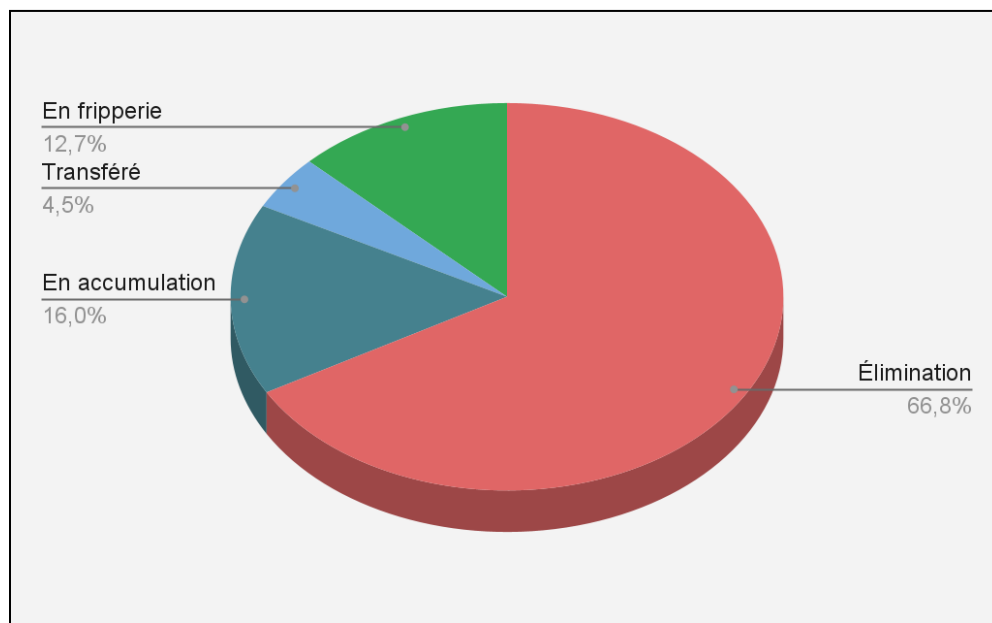
Figure 2. Flux de textiles selon les 5415 tonnes/an approximatives de produits neufs achetées par les citoyen·ne·s du Bas-Saint-Laurent



Ce graphique montre que 66,8 % des produits neufs achetés par année qui se retrouvent enfouis, que 4,5 % de ces mêmes produits sont transférés à l'extérieur de la région (environ la moitié vers Montréal et le reste à l'extérieur de la province) tandis que 12,7 % d'entre eux sont en vente dans les friperies, sous forme de vêtements ou de produits à valeur ajoutée. Selon cette estimation, il y a ainsi l'équivalent de 16 % (865 tonnes) des produits textiles qui s'accumulent chaque année dans les ménages du Bas-Saint-Laurent.

La figure 3 reprend le graphique précédent selon les quatre destinées de nos produits (élimination, transfert, en friperie et en accumulation) et montre que les citoyen-ne-s du Bas-Saint-Laurent – en considérant qu'ils ou elles consomment à la hauteur de la moyenne québécoise – achètent 16 % plus de textiles qu'ils n'en rejettent.

Figure 3. Destinées des textiles au Bas-Saint-Laurent selon les 5415 tonnes/an approximatives de produits neufs achetées par les citoyen-ne-s du Bas-Saint-Laurent



En bref, ces modélisations montrent qu'il y a une énorme part des textiles neufs (68 %) qui finissent leur vie par l'élimination. Un 16 % est accumulé dans les maisons et un autre 4,5 % est en stockage dans des dépôts textiles. Uniquement 12,7 % de ce qui est acheté neuf se ramasse dans les friperies, ce qui tend à montrer que le Bas-Saint-Laurent ne fait pas exception au reste des pays occidentaux et que notre économie du vêtement est hautement linéaire, comme l'ont montré les travaux phares en économie circulaire de la Fondation Ellen MacArthur²⁶. Pour le dire autrement, nos vêtements font le tour du monde pour être produits, mais leur fin de vie – l'enfouissement – se fait en majorité ici, sur notre territoire.

À la question posée plus haut pour savoir si l'autonomie se vêtir au Bas-Saint-Laurent doit nécessairement passer par la réduction de la consommation, nous ne pouvons pas encore fournir une réponse claire. Il est impossible de présumer que tout ou partie des textiles qui sont éliminés ont un potentiel de réemploi. Chose certaine, l'autonomie régionale implique de limiter le plus possible le nombre de textiles se rendant à l'enfouissement, ce qui implique de développer un savoir-faire local de réparation et de valorisation, de fournir aux friperies les ressources matérielles, humaines et financières nécessaires à trier les produits, les entreposer et les rediriger vers des lieux de valorisation dans une

²⁶ Fondation Ellen MacArthur (2017). *A New Textiles Economy : Redesigning fashion's future*. En ligne : <https://ellenmacarthurfoundation.org/a-new-textiles-economy>

perspective d'économie circulaire qui met toujours la réduction en premier : « réduire, réutiliser et recycler ». Ceci dit, le Bas-Saint-Laurent possède également des ressources pour la production de produits neufs à partir de fibres végétales et animales.

La prochaine section du portrait souhaite évaluer ce potentiel de façon à compléter l'étude de l'économie circulaire des textiles.

Potentiel d'autonomie selon les types de fibres textiles

Les autoportraits FabRégion se distinguent des autres études sur le textile du fait qu'ils se concentrent sur l'autonomie et les matières premières. Il est en ce sens important de déterminer quelles fibres textiles seront retenues dans le calcul de l'autonomie théorique pour se vêtir. Pour le calcul de l'autonomie théorique selon les types de fibres tels que nous consommons aujourd'hui, nous avons utilisé la caractérisation des textiles qu'on retrouve à la page 20 du rapport de Co-Éco et Synergie BSL (2023). L'intention de cet exercice était de dresser une hypothèse de la consommation de fibres textiles au Bas-Saint-Laurent, ce qui a été effectué dans les friperies et dépôts textiles de la région en différenciant les produits selon les facteurs suivants : 1) les matières premières, 2) la qualité du produit et 3) la fonction du produit. Cette caractérisation permet de déterminer les matières premières en circulation dans la région, pour estimer notre capacité à produire des vêtements à partir de nos propres matières premières régionales. **Les faits saillants concernant les matières premières montrent que 39 % des produits en circulation sont une hybridation de fibres différentes, 27 % des produits sont entièrement en coton, 16 % entièrement de polyester et 1 % entièrement en laine²⁷.**

À ces données sur les textiles en post-consommation s'ajoutent les fibres issues des agromatériaux (végétaux et animaux) qui sont envisageables avec le climat et la qualité du sol de notre territoire : la laine de brebis, le chanvre, le lin et l'asclépiade. Ces fibres pourraient remplacer d'autres types de fibres si les installations nécessaires étaient disponibles pour la transformation (passer du champ à la fibre, et ensuite aux produits textiles). Le MAPAQ nous a ainsi fourni les données relatives à la culture de ces agromatériaux dans la région.

Néanmoins, cette culture des agromatériaux en est encore au stade de la recherche. Sauf transformation artisanale, il n'y a pas d'infrastructures sur le territoire Bas-Laurentien pour transformer ces fibres en produits finis. De ce fait, les données fournies par le MAPAQ ne peuvent pas compter comme une production à part entière. Cela dit, l'objectif de ces données est de mettre en valeur le potentiel des agromatériaux en permettant un exercice de prospection qui répond aux objectifs de notre démarche d'autonomie.

En définitive, ce sont les matières premières rapportées dans le tableau 3 ci-dessous qui sont retenues dans le calcul de l'autonomie théorique.

²⁷ Dans les friperies précisément, il y a 36% mixtes dont 19% sont composés de 85% ou plus de polyester et 41% sont composés de 85% ou plus de coton.

Tableau 3. Synthèse de l'autonomie théorique selon les types de fibres consommés et en culture au Bas-Saint-Laurent en 2022

Types de fibre		Conso. (T)	Prod. (T) brute	Transformation (T)	Autonomie (%)	Part de la conso. (%)	Part de la prod. (%)
Fibres végétales	Lin	0	276,7 ²⁸	0	0	0	0
	Chanvre ²⁹	0	44 ³⁰	0	0	0	0
	Asclépiade ³¹	0	28 ³²	0	0	0	0
	Coton	1631	0	0	0	27	0
Fibres manufacturées (sans pétrole)	Rayonne	60	0	0	0	1	0
	Tous les types de fibres	2356	0	0	0	39	0
Fibres synthétiques	Nylon	60	0	0	0	1	0
	Polyester	966	0	0	0	16	0
	Synthétiques autres et inconnus	906	0	0	0	15	0
Fibres animales	Laine de brebis	60	118,7 ³³	0	0	1	0
	Soie	0	0	0	0	0	0
Total		6040	467,4	0	0	100	0

L'analyse de l'autonomie théorique selon le type de fibre, présentée dans le tableau 3, révèle que notre autonomie se chiffre aujourd'hui à zéro. La raison est simple : les limites biophysiques de la région ne peuvent pas produire les fibres dont nos vêtements sont aujourd'hui composés. L'inverse est tout aussi vrai, c'est-à-dire que nous ne fabriquons pas, en dehors d'une production artisanale très limitée, de

²⁸ MAPAQ, Fiches d'enregistrement des entreprises agricoles, mise à jour en juin 2022. (Données partagées sur demande)

²⁹ Tessier-Parenteau, M. (2021). « La filière du chanvre au Québec: Opportunités et défis » *innofibre*, en ligne : <https://innofibre.ca/developper-la-filiere-du-chanvre-au-quebec-des-defis-qui-meritent-detre-releves/>

³⁰ MAPAQ, Fiches d'enregistrement des entreprises agricoles, mise à jour en juin 2022. (Données partagées sur demande)

³¹ St-Pierre, A. (2021). « L'asclépiade : valoriser la soie c'est bien, mais valoriser le plant entier c'est mieux!

» *Innofibre*, en ligne :

<https://innofibre.ca/4548-2/#:~:text=L'ascl%C3%A9piade%20a%20gagn%C3%A9%20en%20capacit%C3%A9%20d'isolation%20thermique%20importante.>

³² MAPAQ, Fiches d'enregistrement des entreprises agricoles, mise à jour en juin 2022. (Données partagées sur demande)

³³ Idem.

vêtements avec les fibres ayant un potentiel pour répondre à une part conséquente de la demande, soit le lin, le chanvre, l'asclépiade et la laine de brebis.

Deux constats peuvent déjà être effectués face à ces données. D'abord, s'il n'y a pas de changements dans les fibres couramment utilisées, notre potentiel d'autonomie à partir des fibres régionales est nul. Parler de changement d'habitude de consommation serait ici fallacieux, considérant qu'il n'y a pas encore d'offres pour les alternatives aux produits en coton et aux produits synthétiques à base de pétrole. Ensuite, mettre en valeur et travailler à la production de produits à base des fibres de lin, de chanvre, d'asclépiade, de laine (brebis et alpaga notamment) et de la fibre rayonne « fabriquée à partir de la cellulose obtenue à partir de pulpe de bois »³⁴ est une avenue essentielle pour augmenter l'autonomie régionale.

Détails sur les fibres qu'on retrouve dans la région

Le lin est aujourd'hui de loin la fibre la plus cultivée au Bas-Saint-Laurent, à hauteur de 276,7 tonnes. Le taux de rendement du lin (2,25 T/ha) est quatre fois supérieur à celui de l'asclépiade (0,45 T/ha), ce qui lui donne un net avantage en termes de production. Le chanvre et l'asclépiade sont toutes deux des fibres qui suscitent aujourd'hui un intérêt croissant pour leur potentiel en fabrication de produit textile. Elles présentent une récolte moins volumineuse que le lin, mais ont des avantages qualitatifs, comme l'isolation, que celui-ci ne possède pas. Il est par ailleurs important de noter que le chanvre est cultivé pour de multiples usages qui dépassent le textile, notamment dans le milieu de l'écoconstruction et de l'alimentation. La laine de brebis est la seconde fibre avec le plus de potentiel, avec 118,7 tonnes récoltées par année. Les tableaux 4 et 5 présentent les détails sur la production locale de ces agromatériaux.

Tableau 4. Détails de la production de différents agromatériaux végétaux au Bas-Saint-Laurent en tonne pour l'année 2022

Production végétale			
Agromatériaux	Superficie de culture (ha)	Rendement (T/ha)	Total (T)
Lin	123	2,25	276,75
Asclépiade	64	0,45	28,8
Chanvre	ND	ND	44

³⁴ Mros, S. (2020) « Qu'est-ce que la rayonne ? Un juste milieu entre fibres réelles et fibres artificielles » en ligne :

<https://www.contrado.fr/blog/qu-est-ce-que-la-rayonne/#:~:text=L%20rayonne%20est%20un%20mat%C3%A9riau.se%20pr%C3%AAt%20%C3%A0%20divers%20usages>.

Tableau 5. Détails de la production de fibres animales au Bas-Saint-Laurent en tonne

Production animale				
Animale	Nombre de têtes	Nombre de tontes/année	Volume par tonte (kg)	Total (T)
Brebis	37 113	1	3,2	118,7

Un calcul de l'autonomie hypothétique peut être effectué en prenant en compte les rendements approximatifs d'une **première transformation** (*tonnage de récoltes / tonnage de fibres produites*) de chacun des agromatériaux. En cumulant les productions actuelles de lin (20 % de rendement)³⁵, de chanvre (20% de rendement)³⁶, de laine de brebis (50% de rendement)³⁷ et d'asclépiade (20%)³⁸, nous pourrions théoriquement produire environ 130 tonnes de fibres locales. Ce chiffre correspond à 2,4 % de la consommation de produits neufs dans la région (5415 tonnes).

Ce constat vient renforcer l'idée que l'autonomie pour se vêtir doit passer, à court terme, par l'économie circulaire et la réutilisation des produits déjà en circulation. **À ce jour, la production de fibres locales n'est tout simplement pas suffisante avec 2,4% d'autonomie potentielle, et cela sans même parler des infrastructures de transformation nécessaires pour la première transformation (faire des fibres) et la deuxième transformation (faire des produits textiles). Cela dit, une réduction de la consommation de produits neufs viendrait nettement influencer ce chiffre, ce qui pourrait être la première étape en vue d'augmenter l'autonomie potentielle du Bas-Saint-Laurent.** À long terme cependant, il est possible et souhaitable de mettre en place une industrie régionale pour les fibres locales de façon à compléter l'offre dans les friperies.

Les produits de nature animale pour se vêtir

Il est important de souligner que la fonction de se vêtir ne passe pas exclusivement par la fibre textile. En effet, différents produits de nature animale se retrouvent dans nos habitudes vestimentaires, notamment l'hiver. En outre, le feutre, la fourrure, le duvet et le cuir sont des produits de nature animale répondant à la fonction de se vêtir.

Produits issus du trappage et de la chasse

Si le trappage et la chasse, qui permettent la production de fourrure, de cuir, de duvet et de feutre, relèvent de la tradition culturelle dans l'Est-du-Québec, la production industrielle des « fermes de

³⁵Article en ligne : Le lin de la Métis, matériau du futur? Dans le *Mouton Noir*, par Rémy Bourdillon (2021/07) : <https://www.moutonnoir.com/2021/07/le-lin-de-la-mitis-materiau-du-futur/>

³⁶ Girouard, P., Mehdi, B. et Samson, R. (1999). Le chanvre industriel au Québec : un guide de production. *Ressource efficient agricultural production (REAP)* - Canada, en ligne : https://www.reap-canada.com/online_library/agri_fibres_forestry/4%20Le%20Chanvre.pdf

³⁷ Nous posons ici un rendement de 50%. Le rendement de la laine de brebis est extrêmement variable et dépend de facteurs comme la qualité de la toison, (qui varie selon les conditions d'élevages) et la saleté accumulée dans la laine (par exemple le fumier). Pour en savoir plus : Fédération canadienne du mouton (2008). *La production lainière au Canada*. En ligne : <https://www.premier-choix.ca/medias/WoolManualFrench.pdf>

³⁸ Selon les informations communiquées par la Coopérative Monark. Pour en savoir plus sur la coopérative : <https://coopmonark.com/>

fouurrures » est en déclin au Québec³⁹ et est absente sur le territoire bas-laurentien. Cette production est par ailleurs largement contestée.

Toutefois, étant donné qu'il est impossible de quantifier la production pour la fourrure, le duvet et le feutre, et que ces produits font état d'une consommation très spécifique, ils ne seront pas comptés dans notre calcul d'autonomie⁴⁰. Nous tenons cependant à noter que ces produits de nature animale représentent bel et bien une part de l'économie du vêtement dans la région et que ceux-ci peuvent avoir un rôle à jouer dans l'autonomie à l'échelle individuelle.

Quoi qu'il en soit, l'objectif de l'autoportrait se vêtir est de faire état des ressources régionales et ne constitue pas un positionnement sur l'utilisation ou non de produits d'origine animale.

Le cuir animal et la laine

Pour sa part, le cuir animal fait lui aussi face à un enjeu de consommation, car il n'existe aucune donnée pour établir un chiffre de consommation, bien que les chaussures et certains accessoires, dont les ceintures et sac à main, soient souvent en cuir. Néanmoins, ceux-ci sont très faiblement représentés dans nos données.

La production régionale de cuir est estimée à 0, car le cuir n'est pas transformé dans la région hors artisanat. Avec ces considérations en tête, nous pensons que le cuir peut être écarté de notre calcul sans en affecter les résultats outre mesure.

Quant à la laine de brebis, elle a été conservée dans ce portrait pour deux raisons : d'abord parce que nous sommes capables d'estimer la quantité de laine en circulation, ensuite parce que la laine est plus largement utilisée dans la fabrication des vêtements usuels qui sont l'objet central de ce portrait. Par ailleurs, dans la caractérisation des matières circulant en friperie qu'on retrouve dans le portrait post-consommation de Co-Éco et Synergie BSL (2023), la laine correspond à 1% des produits en circulation, soit approximativement 12,5 tonnes par an.

³⁹ Voir notamment la campagne de SPCA Montréal (2023). « Une industrie désuète » en ligne : <https://www.sPCA.com/industrie-desuete/>

⁴⁰ Au Bas-Saint-Laurent, il y a encore deux tanneries artisanales, dans les MRC de Rimouski-Neigette et de Kamouraska.

Pour plus d'informations sur l'industrie du piégeage au Québec : Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (2018) « Plan de gestion des animaux à fourrure au Québec 2018-2025 » *Gouvernement du Québec*, en ligne : https://mffp.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/202005-10_DO.pdf

Pistes de réflexion pour une autonomie réelle

L'autoportrait de l'autonomie régionale pour se vêtir a mis en rapport notre consommation de vêtements, textiles maison et accessoires textiles avec notre approvisionnement selon deux angles d'approche : d'abord l'autonomie dans une perspective d'économie circulaire des produits textiles selon nos infrastructures actuelles⁴¹; ensuite l'autonomie potentielle avec les fibres textiles qui poussent sur le territoire, mais qui à ce jour restent des productions artisanales quantitativement trop faibles pour influencer le calcul. Les constats sont les suivants :

- L'autonomie du Bas-Saint-Laurent pour se vêtir est aujourd'hui de 12,5 % et repose exclusivement sur l'utilisation des textiles de seconde main;
- Avec l'économie du textile au Bas-Saint-Laurent telle qu'elle est aujourd'hui, sans jouer sur la production (l'approvisionnement en textiles usagés), une réduction de 75 % de notre consommation en priorisant systématiquement les produits post-consommation serait nécessaire pour atteindre l'objectif de 50 % d'autonomie pour se vêtir, dont la moitié serait consommée en friperies.
- Approximativement 10 % des textiles neufs sont remis en vente pour le réemploi dans la région et 16 % sont en accumulation chez les citoyen-ne-s;
- Le lin, le chanvre, l'asclépiade et la laine de brebis sont des agromatériaux disponibles sur le territoire, mais qui ne possèdent pas d'infrastructures de transformation en fibres puis en vêtements. En tonnage, ces quatre types de fibres pourraient répondre à 2,4 % de notre consommation de produits neufs (ce qui ne tient pas compte du fait que ce type de fibres sert aujourd'hui à des produits spécialisés);
- 98 % de notre consommation correspond à des fibres sans potentiel de production régionale, soit le coton, les fibres synthétiques à base de pétrole et les fibres mixtes entre ces deux dernières.

Cette enquête a également posé la question suivante : pour chaque tonne de textile neuf qui fait son entrée dans les maisons annuellement (4 415T), combien y en a-t-il qui sortent et où se ramassent-elles ? En détaillant les différents flux de textiles, nous avons émis l'hypothèse que 68,8 % des produits se ramassent à l'élimination, 12,7 % vont sur les tablettes dans les friperies, 4,5 % sont en stockage dans les centres de tri de Montréal ou simplement envoyés à l'extérieur de la région et 16 % sont en accumulation chez les citoyen-ne-s – c'est-à-dire qui sont en utilisation, dorment dans les armoires où sont réparés et échangés en dehors des friperies.

À partir de ces constats, il est possible d'émettre trois recommandations prioritaires, qui se calquent sur les principes de l'économie circulaire, pour progresser dans l'autonomie durable du Bas-Saint-Laurent.

⁴¹ Toujours à partir des données du portrait de Co-Éco et Synergie BSL (2023)

1. Réduire la consommation de vêtements, textiles maison et accessoires textiles à la source en prolongeant le cycle de vie des produits

La première étape vers l'autonomie régionale pour se vêtir est de réduire la consommation de produits vestimentaires. L'économie du vêtement mondialisé telle qu'elle est aujourd'hui repose sur un modèle linéaire qui implique une forte consommation des résidents des pays occidentaux, sans considération pour le cycle de vie des produits. C'est de ce modèle de consommation dont il faut impérativement se distancer.

2. Structurer une filière régionale de la récupération des produits textiles

Une large partie des vêtements neufs finissent encore directement à l'enfouissement. Nous avons vu que la première ressource pour se vêtir selon les principes de l'autonomie régionale telle qu'elle est définie dans FabRégion BSL repose sur les textiles post-consommation. L'autonomie textile implique donc de soutenir la filière de la récupération, allant de la sensibilisation des consommateurs.trices pour orienter leurs textiles vers cette filière aux incitations à la consommation de textiles de seconde main, en passant par le développement des espaces, des ressources et des compétences nécessaires pour la gestion de ces textiles.

3. Voir à l'émergence d'une filière de transformation locale pour les fibres disponibles sur le territoire dans une perspective de durabilité

Pour compléter le passage d'une économie linéaire vers une économie circulaire, il importe aujourd'hui de favoriser la recherche sur la durabilité et le réemploi des textiles neufs et la mise en place d'infrastructures pour la production de fibres locales. Plusieurs fibres, comme la laine de brebis, sont déjà disponibles sur le territoire et d'autres, comme le chanvre, le lin et l'asclépiade, appellent à une augmentation de la production et au développement des capacités de transformation pour les orienter vers les filières du textile. Ces travaux devront toutefois se faire en concertation avec les filières du bioalimentaire, de l'écoconstruction et de production d'énergies vers lesquelles ces matières premières pourraient également être orientées.

Liste des artistes pratiquant les métiers d'art textile au Bas-Saint-Laurent

Nom	Prénom	Nom d'entreprise	Municipalité	MRC	Catégories	Spécialités	Site Web
Amiot	Michèle	n/a	Rimouski	Rimouski-Neigette	création/transformation	textiles et papiers	non disponible
Bélanger	Lise	Libexpression	Trois-Pistoles	Les Basques	création/transformation	textiles (courtepointe)	https://libexpression.com/
Bodart	Jacques	n/a	Saint-André	Kamouraska	création/transformation/éducation	modeleur / mouleur	n/a
Calusic	Cynthia	L'Algue d'Or - Papeterie artisanale	L'isle-Verte	Rivière-du-Loup	création/transformation/éducation	papier artisanal et reliure	https://www.facebook.com/people/LAlgue-dOr-Papeterie-Artisanale/100057266447346/
Caro	Louyze	Les Toiles de mer	Métis-sur-Mer	La Mitis	création/transformation	textiles (tissage)	n/a
Castonguay	Nathalie	n/a	Saint-André-de-Kamouraska	Kamouraska	création/transformation	textiles (couture)	n/a
Daigle	Marie Pierre	MP Daigle textile & verre	Kamouraska	Kamouraska	création/transformation/éducation/recherche	textile, verre, métal, papier	https://mpdaigle.com/

Faubert	Pascale	Pascale Faubert Créations textiles	Rimouski	Rimouski-Neigette	création/transformation	textiles (impression)	https://pascalefaubert.com/
Gagnon	Hélène	n/a	Kamouraska / Laval	Kamouraska	création/transformation	tissage de perles	https://www.facebook.com/bijouxheleneGagnon/
Gauthier	Christine	n/a	St-Denis-de-la-B outeillerie	Kamouraska	création/transformation/éducation/recherche	textiles (tissage et teintures végétales)	n/a
Gonthier	Diane	Les Ateliers D'un pas feutré	St-François-Xavi er-de-Viger	Rivière-du-Loup	création/transformation/éducation	textiles (feutre)	https://www.savoir-faire-textile.com/
LeFrançois	Ito Laïla	n/a	Saint-Narcisse	Rimouski-Neigette	création/transformation	mixtes (feutre)	https://www.itoila.ca/
Leblanc Guyomar	Nathalie	Les créations de Nathalie et cie	Saint-Pascal	Kamouraska	création/transformation/éducation	textiles (couture)	https://creationsnatetcie.wixsite.com/
Leclerc	Julie	Madame KeeVanne	Saint-André-de- Kamouraska	Kamouraska	création/transformation/éducation	matières organiques (balaitière)	https://www.facebook.com/madamekeevanne/
Lortie	Manon	Créations Manon Lortie	Sainte-Luce	La Mitis	création/transformation/éducation	chapelière (feutre et autres textiles)	https://www.creationsmanonlortie.com/fr/
Milon	Dahlia	Dahlia Milon Textiles	Saint-Pascal / St-Germain	Kamouraska	création/transformation/éducation/recherche	textiles et teintures végétales	https://dahliamilon.com/
Paquet	Steve	La Grosse Couture	Saint-Pacôme	Kamouraska	création/transformation	Cuir et peaux	http://www.lagrossecouture.ca/

Pigeon	Annie	Miss Pigeon	Rimouski	Rimouski-Neigette	création/transformation	Textiles (couture)	https://www.facebook.com/anniepigeon
Poirier	Chantal	OUT. Outils et accessoires	Saint-Ulric	La Matanie	création/transformation/éducation	maroquinerie	https://out-accessoires.ca/
Symons	Annick	De nature Annick	Rivière-Trois-Pistoles	Les Basques	création/transformation	Cuirs et peaux	https://denatureannick.com/
Turbide	Stéphanie	Trois petits points	St-René de Matane	La Matanie	création/transformation	textiles (couture)	https://www.facebook.com/3petitpoints
Verret	Julien	Atelier V Cuir inc.	St-André de kamouraska	Kamouraska	création/transformation	Cuirs et peaux (maroquinerie)	https://www.ateliervcur.com/
n/a	n/a	Coopérative Innolin	Saint-Joseph-de-Lepage	La Mitis	transformation/recherche	lin	n/a
n/a	n/a	Tannerie des Ruisseaux	Saint-Pascal	Kamouraska	transformation	peaux	n/a
n/a	n/a	Fab Lab Fabbulle	Rivière-du-Loup	Rivière-du-Loup	transformation/recherche	broderie, couture, technologies	https://wiki.fabbulle.tech/index.php/Accueil
n/a	n/a	Biopterre	La Pocatière	Kamouraska	recherche	filière mycologique	https://www.biopterre.com/
n/a	n/a	Festivla de la P'tite Laine	Rivière-du-Loup	Rivière-du-Loup	événement textile	regroupe les fournisseurs	https://festivalptitelaine.com/
n/a	n/a	Otriko	Rivière-du-Loup	Rivière-du-Loup	fournisseurs matières premières et équipements	fil et fibres	https://www.otriko.ca/
n/a	n/a	Suivez le fil	La Pocatière	Kamouraska	fournisseurs matières premières	fil et fibres	https://suivezlefil.com/

					et équipements		
n/a	n/a	La Vie Laine	Rimouski	Rimouski-Neigette	fournisseurs matières premières et équipements	fil et fibres	https://www.lavieleine.com/
n/a	n/a	Cercles de fermières	60 municipalités	Bas-Saint-Laurent	création/transformation/éducation	tissage, tricot, broderie, couture et plus	https://cfq.qc.ca/